



Le 22 mai 2020

Chers fournisseurs,

Nous apprécions votre partenariat et nous voulions vous tenir au courant alors que nous continuons à naviguer dans l'environnement sans précédent créé par la pandémie de la COVID-19. Alors même que nous relevons les défis actuels, nous planifions notre cheminement vers l'avenir.

Pour Hertz, l'impact de la pandémie a été dramatique. Nous avons pris des mesures rapides et proactives pour y faire face, afin de réduire les coûts, de différer les dépenses d'investissement et de préserver les liquidités. Nous nous sommes également adressés aux gouvernements américains et européens à la recherche d'une assistance et avons activement négocié avec nos prêteurs. Toutefois, face aux effets persistants de la pandémie et sans une aide suffisante de la part de nos prêteurs financiers, il a malheureusement fallu que la société et certaines de nos filiales américaines et canadiennes déposent une demande de restructuration en vertu du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites pour le district du Delaware.

**Il est important de noter que toutes nos entreprises dans le monde - Hertz, Dollar, Thrifty, Firefly, Donlen et Hertz, Car Sales - restent ouvertes et au service des clients.** Les principales régions d'exploitation internationale de Hertz, y compris l'Europe, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que ses sites franchisés ne sont pas concernés par la procédure américaine du chapitre 11 et poursuivent leurs activités normales.

Le processus de réorganisation fournira à Hertz une voie lui permettant de faire face aux effets de la pandémie de la COVID-19 et à ce qui pourrait être une longue reprise des voyages et une relance économique mondiale globale prolongée, tout en créant une structure financière plus solide afin de positionner au mieux la société pour l'avenir.

**Soyez assurés que nous avons l'intention de payer les fournisseurs et les vendeurs dans le respect du cours normal des affaires pour tous les biens livrés et les services rendus après la date de dépôt de notre demande de réorganisation du 22 mai 2020.** Nous disposons de suffisamment de liquidités pour soutenir nos activités actuelles. En fonction de la durée de la pandémie de la COVID-19 et de son impact, nous pourrions chercher à avoir accès à des liquidités supplémentaires, notamment par le biais de nouveaux emprunts, à mesure que le processus de restructuration financière progressera.

Comme vous le savez peut-être, notre demande signifie que tout paiement dû par la société à un fournisseur ou à un vendeur pour des biens livrés ou des services rendus **avant la date de dépôt du 22 mai 2020** ne peut être payé à ce moment sans autorisation spécifique de la Cour. Les fournisseurs qui souhaitent obtenir le paiement de ces créances « d'avant la date de dépôt » devront le faire dans le cadre du processus de réorganisation. Notre agent de réclamation, qui gèrera le processus de réclamation, enverra par courrier des informations complètes sur la présentation d'une réclamation pour tout bien ou service non payé avant la date de dépôt de notre demande. Nous regrettons sincèrement tout inconvénient que cela pourrait vous causer.

Si vous avez des questions, vous trouverez de plus amples informations (en anglais) sur le processus de restructuration et de réclamation à l'adresse <https://restructuring.primeclerk.com/hertz>. En outre, vous pouvez joindre notre ligne d'information sur la restructuration au (877) 428-4661 (numéro gratuit aux États-Unis) ou au (929) 955-3421 (pour les parties en dehors des États-Unis) ou envoyer un courriel à [hertzinfo@primeclerk.com](mailto:hertzinfo@primeclerk.com).

Nous vous remercions pour votre soutien et votre partenariat. Nous espérons sortir de ce processus comme une entreprise plus forte, mieux positionnée pour l'avenir — ce qui, en retour, fera de nous un partenaire encore plus fort à vos yeux.

Cordialement,

Kennedy Oates  
SVP, Marchés  
publics